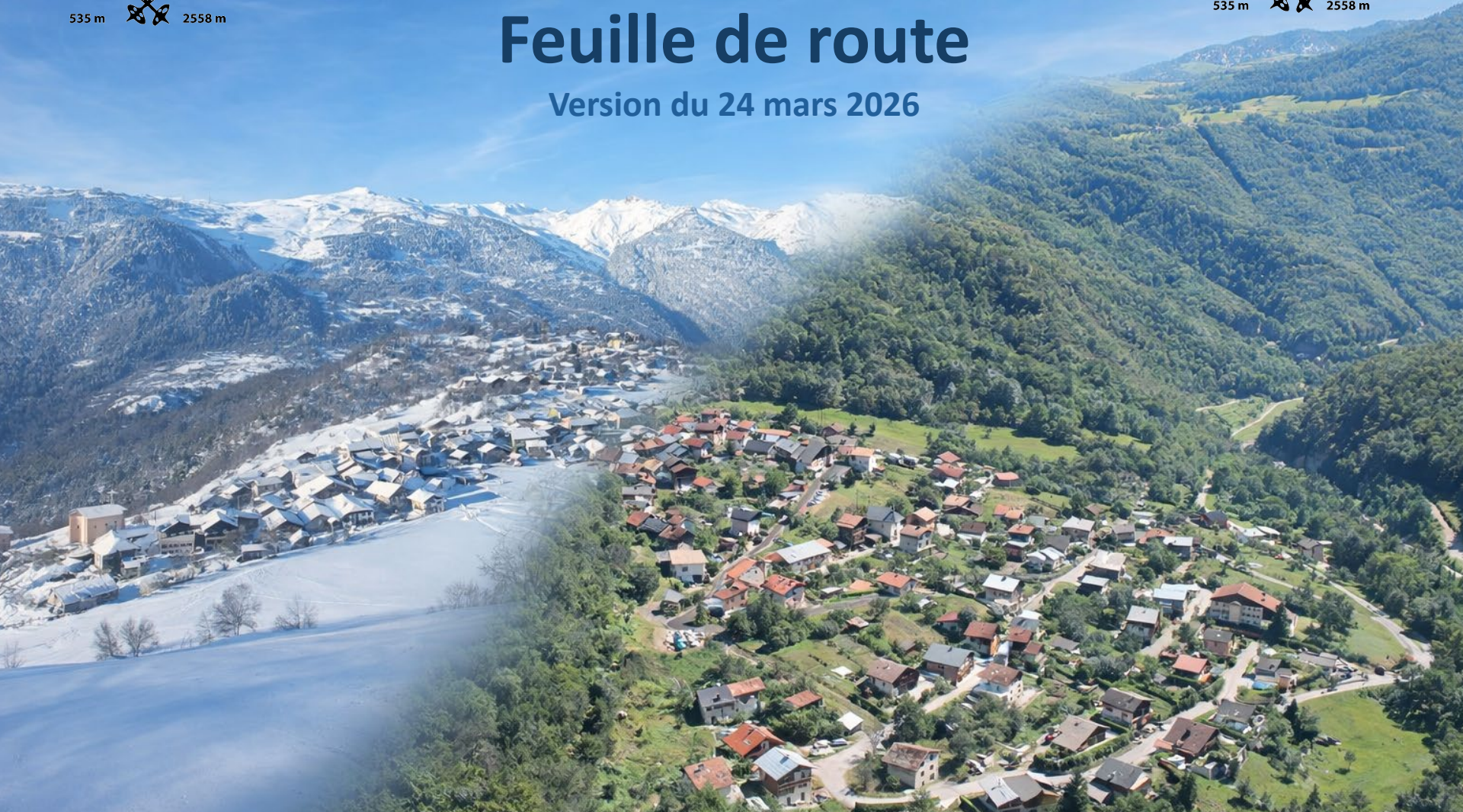
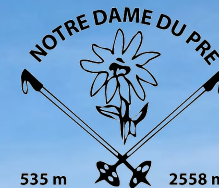


Commune de Notre-Dame-du-Pré

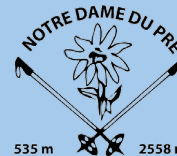
Programme d'actions

Feuille de route

Version du 24 mars 2026

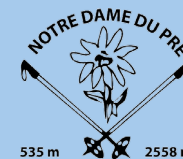


Une équipe engagée, des valeurs, Un programme.



- ❑ **une équipe de 11 élu(e)s, mixte, solidaire, bienveillante, rassemblant de façon complémentaire, compétences, expériences et connaissances :**
 - des retraités disponibles et des actifs tout autant engagés
 - des élu(e)s municipaux expérimenté(e)s, ayant déjà exercé plusieurs mandats, pour certain(e)s en tant qu'adjoint
- ❑ **Une démarche participative permanente,**
- ❑ **Un engagement de transparence sur tous les dossiers et les prises de décision.**
- ❑ **Un programme ambitieux, réaliste et réalisable, ancré sur le principe de réalité, prenant en compte les contraintes financières, réglementaires, juridiques, organisationnelles et structurelles.**
- **Mener à bien les projets déjà engagés et en conduire de nouveaux, pour une commune vivante, solidaire, respectueuse de son histoire, de ses traditions et résolument tournée vers l'avenir (Label « Village d'avenir »)**

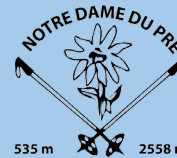
Sommaire



1. Gouvernance
2. Domaines de responsabilités communales
3. Relation avec la CCCT
4. Relation avec l'APTV
5. Finances communales
6. Services à la population
7. Urbanisme et aménagement du territoire
8. Voirie : RD 88
9. Voirie : routes et chemins communaux
10. Mobilité
11. Eau
12. Assainissement
13. Gestion et tri des déchets
14. Environnement – Biodiversité
Transition énergétique
15. Risques naturels majeurs

- 16 . Patrimoine immobilier actuel et civil
- 17 . Patrimoine immobilier historique et culturel
- 18 . Sécurité
- 19 . Développement économique : agriculture et forêt
- 20 . Développement économique : artisanat, commerce et tourisme
- 21 . Education
- 22 . Culture, patrimoine culturel, histoire
- 23 . Sport
- 24 . Chasse et gestion de la faune
- 25 . Fêtes et animations
- 26 . Soutien et subvention aux associations

1 - GOUVERNANCE



- ❑ **Transparence** sur tous les dossiers et toutes les prises de décision
- ❑ **Démarche participative** permanente, à l'écoute des habitants, pour renforcer l'implication citoyenne. Travail en commissions avec participation des habitants.
- ❑ **Réunions publiques** d'information, **consultations** autant que nécessaires, voire même consultation locale ou référendum local dans le cas de projet à forts enjeux.
- ❑ **Communication renforcée** : journal, newsletter, site internet, application ILLIWAP, Instagram, Facebook, ...
- ❑ **Gestion performante des ressources humaines** pour une meilleure organisation du travail et répartition des ressources entre les 2 villages, garantie de la sécurité et des conditions de travail de l'équipe, développement des compétences notamment par la formation => **Fidélisation de l'équipe pour réduire le turn-over** : 1 secrétaire générale de mairie et 2 agents techniques.
- ❑ Possibilité des **contrats de vacation aux habitants de la commune**, pour des travaux ponctuels (nettoyage, défrichage, ...)
- ❑ Davantage de **journées citoyennes** pour entretien des voiries et des bâtiments communaux.
- ❑ Création d'une **médaille d'honneur de la commune de Notre-Dame-du-Pré** pour récompenser actions et engagements citoyens remarquables

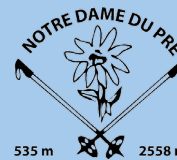
2 - Domaines de responsabilité propres à la commune



- ☐ **État civil et citoyenneté (organisation des élections, gestion des registres d'état civil)**
- ☐ **Urbanisme et aménagement**
- ☐ **Éducation**
- ☐ **Culture**
- ☐ **Sport**
- ☐ **Voirie et espaces publics**
- ☐ **Sécurité et tranquillité publique**
- ☐ **Action sociale** (en fait l'essentiel est porté par le SIERSS/CIAS, voir diapo suivante)
- ☐ **Eau et assainissement**
- ☐ **Gestion du personnel communal**

3 – Relation avec la C.C.C.T.

Communauté de Communes Cœur de Tarentaise



☐ Le maire représentant de la commune à la C.C.C.T.* dont les missions sont :

- Aménagement du territoire (urbanisme, planification territoriale)
- Développement économique (zones d'activités, attractivité, soutien aux entreprises)
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Gestion des déchets (collecte et traitement)
- Assainissement non collectif (S.P.A.N.C.: Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Transports publics de proximité et scolaires
- Politique du logement et du cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs communautaires (médiathèque, école des arts...)
- Politique enfance-jeunesse (services et actions pour les familles et jeunes)
- Office du tourisme intercommunal et promotion du territoire.

☐ Maintenir et développer des relations fructueuses avec la C.C.C.T., en participant de façon active et constructive à ses instances et commissions

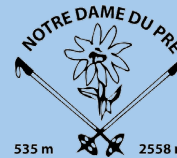
☐ Mutualiser les moyens et développer des projets structurants

☐ Défendre les intérêts de la commune

***CCCT :** Communauté de Communes Cœur de Tarentaise est une intercommunalité (EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale) créée en 2009. Elle regroupe les communes de Hautecour, Les Belleville, Moûtiers, Notre-Dame-du-Pré, Saint-Marcel, Salins-Fontaine

4 – Relation avec l'A.P.T.V.

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise



- ☐ Le maire représentant de la commune à l'APT*V
- ☐ Participer de façon active et constructive aux instances et commissions
- ☐ Inscrire la commune dans la dynamique de vallée
- ☐ Mobiliser les dispositifs d'ingénierie et de financement
- ☐ Participer aux projets de territoire
- ☐ Développer des projets structurants dans ces différents domaines

***APT** : **Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise** est un syndicat mixte ouvert qui regroupe les cinq communautés de communes de la Tarentaise ainsi que le Département de la Savoie. L'APT a pour rôle de promouvoir un projet de territoire commun pour la vallée de la Tarentaise – Vanoise, de mobiliser des financements, d'accompagner les porteurs de projets (collectivités, associations...), de coordonner des actions à l'échelle intercommunale dans des domaines comme l'aménagement, l'environnement, le tourisme, la mobilité, ...

5 - Finances communales



- ❑ En début de mandat, faire réaliser un audit financier par l'AGATE Agence Alpine des Territoires <https://agate-territoires.fr/>
- ❑ Gérer les finances de façon rigoureuse et responsable, en investissant pour l'avenir
- ❑ Investir pour l'avenir => un plan pluriannuel d'investissement :
 - Nouveaux logements dans l'ancienne école des Plaines,
 - Cure de Notre-Dame-du-Pré et petit bâtiment point d'information touristique
 - Accès en voiture à Hauteville
 - Restauration de la cave de la halle fruitière de l'alpage (avant qu'elle ne s'écroule définitivement)
 - ...
- ❑ Rechercher des financement et subventions à tous les niveaux :
 - CCCT, APTV, département, région, état, Europe
 - Fondation du Patrimoine, FACIM, Loto du patrimoine
 - Souscription, cagnottes en ligne
 - Mécénat

6– Services à la population

Santé – Séniors – Solidarité - ...



En lien notamment avec la CCCT, le Groupement Intercommunal d'Action Sociale*

- ☐ Améliorer l'information sur les services et dispositifs de soutien existants :
 - **CIAS** Centre Intercommunale d'Action Sociale**
 - **France Services : permanence mensuelle à la mairie de Notre-Dame-du-Pré ?**
- ☐ Soutenir et renforcer les dispositifs d'entraide et de solidarité existants
- ☐ Organiser des actions de prévention santé : risques domestiques (bricolage, jardinage, ...), accidents de sport, risques alcool et drogues, ...
- ☐ Favoriser le maintien à domicile
- ☐ Lutter contre l'isolement
- ☐ Développer le transport solidaire (voire rubrique « mobilité »)
- ☐ Adapter l'espace public aux besoins : des enfants, des personnes en situation de handicap, des séniors, ...
- ☐ Accueillir les nouveaux arrivants : livret d'accueil, « pots d'accueil »

6– Services à la population

Santé – Séniors – Solidarité - ...



***Groupement Intercommunal d'Action Social** : est un Groupement de coopération sanitaire de moyens (Gcsms) porté par les 3 communautés de commune (Cœur de Tarentaise, Val d'Aigueblanche, Val Vanoise)

****CIAS** : Centre Intercommunal d'Action Sociale) est l'opérateur du GIAS, pour mettre en œuvre, gérer et accompagner concrètement la politique sociale locale définie par le GIAS

1. Action sociale et aide aux personnes

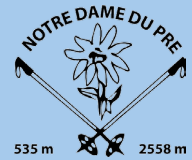
Services destinés à maintenir l'autonomie ou améliorer le quotidien des personnes âgées, des personnes handicapées ou isolées :

- aide à domicile (toilette, repas, ménage, sorties, courses)
- portage de repas
- téléassistance
- équipes spécialisées Alzheimer à domicile
- accompagnement véhiculé, pour déplacements de la vie courante

2. Hébergement et établissements

Le CIAS gère aussi les structures d'hébergement pour seniors : résidence autonomie de Salins et EHPAD d'Aigueblanche

7 – Urbanisme et aménagement du territoire (1/6)



- ☐ Préserver le caractère rural et paysager de la commune
- ☐ Garantir une planification maîtrisée de l'urbanisme et du foncier
- ☐ Enregistrer les demandes de permis de construire, pour instruction par l'ADS*
- ☐ Instruire les DP Demande Préalable de travaux, en commission, et si nécessaire transmission à l'ADS*
- ☐ Réviser (partiellement ou globalement) le PLU Plan Local d'Urbanisme, accompagné par un bureau d'étude

**ADS Application (ou Autorisations) du Droit des Sols : service public mutualisé d'urbanisme porté par l'APTV (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise). L'ADS a pour missions :*

- *étude des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir*
- *déclarations préalables de travaux*
- *certificats d'urbanisme*
- *vérification que les projets respectent les règles d'urbanisme en vigueur.*

7 – Urbanisme et aménagement du territoire (2/6)

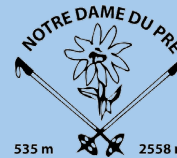


- ❑ **Conduire et faire aboutir dans l'intérêt général et des particuliers, les 3 projets d'aménagement OAP*:**
 - **Rocher du Glaisy : bail d'exploitation concédé à la société STUGA**
 - **Chante-Merle : convention de portage avec E.P.F.L.73**** Désenclavement du quartier apportant une forte plus-value aux maisons en améliorant l'accessibilité et la sécurité (accès pompier). Pas de construction acceptée par les propriétaires des terrains mais accord pour faire la route afin de desservir les maisons et masures. Actuellement c'est l'EPFL qui achète les terrains pour la commune.
 - **Pancigny : faire étudier la faisabilité/opportunité de nouvelles constructions**

****OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), sein du plan local d'urbanisme (PLU, PLUi), expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.*

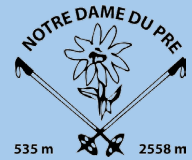
*****EPFL73** : Etablissement Public Foncier Local de la Savoie accompagne ses collectivités adhérentes dans la mise en œuvre de leurs stratégies foncières, et propose également un large éventail de services à ses adhérents grâce à ses 3 pôles complémentaires (le pôle Action foncière, le pôle Gestion du patrimoine et le pôle Ingénierie et développement), leur expertise et leur savoir-faire.*

7 – Urbanisme et aménagement du territoire (3/6)



Quartier Chantemerle

7 – Urbanisme et aménagement du territoire (4/6)



- ☐ **Favoriser la rénovation du bâti ancien, notamment la rénovation des façades des maisons**, critère esthétique essentiel pour l'image et l'attractivité touristique de la commune.
- ☐ **Veiller à maintenir l'accessibilité des bâtiments communaux** (personnes en situation de handicap, seniors, poussettes d'enfants, ...)
- ☐ **Valoriser les espaces publics, chemins et lieux de vie**
- ☐ **Faire aboutir le traitement des pannes et dysfonctionnements dans la distribution de la fibre** (problèmes non réglés depuis avril 2025 : chutes de poteaux et ruptures de câbles + problème de gestion de l'armoire de rue)
- ☐ **Enterrer les câbles électriques et téléphoniques**, dans une double-objectif de sécurité/fiabilité et d'attractivité touristique, en tirant profit du retour d'expérience des nombreuses communes de Tarentaise qui l'ont déjà réalisé, notamment en termes de recherche de financement auprès du SDES (Syndicat Départemental de l'Energie de la Savoie), du FACÉ *, de la Région, ... Commencer à titre expérimental par un quartier emblématique.

** **FACÉ** : Fonds d'Aide aux Collectivités pour l'Électrification rurale (), mécanisme d'aide public qui finance, entre autres, l'enfouissement des réseaux électriques (y compris ceux gérés par EDF), avec une participation d'EDF à hauteur d'un pourcentage du coût via ce fonds.*

7 – Urbanisme et aménagement du territoire (5/6)



- ❑ **Engager une réflexion sur le devenir de Chainaz, dans l'intérêt collectif et des particuliers :**
 - Pré-étudier les questions d'alimentation en eau, de voirie, d'alimentation électrique, ...
 - Faire réaliser des pré-études d'opportunité/faisabilité, suivant différentes options :
 - y installer une nouvelle ferme, notamment chevrière ?
 - y créer un lotissement ?
 - autres options ?

7 – Urbanisme et aménagement du territoire (6/6)

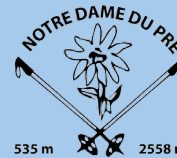


Hameau de Chainaz



8 – Voirie :

Route départementale RD88



En lien avec la MTD Tarentaise, Maisons Techniques du Département, basée à Aime et dépendant du Conseil départemental de la Savoie :

- ☐ Etudier la meilleure solution technique pour **faire ralentir les véhicules dans la traversée des villages**, notamment des Plaines
- ☐ Trouver les financements pour **installer des radars pédagogiques** (devis déjà établis)
- ☐ **Marquages au sol de passages piéton, et de bandes piétons** faisant fonction de trottoir dans les villages des Plaines et de Notre-Dame-du-Pré
- ☐ **Pose de glissières de sécurité et de piquets phosphorescents dans les virages et les accotements les plus dangereux** (accident grave de février 2025)
- ☐ **Pose de filets pare-chute de pierre sur le tronçon de la RD 88 entre Notre-Dame-du-Pré et Longefoy** où la paroi rocheuse surplombe la route
- ☐ **Etudier l'opportunité/faisabilité d'installer un feu tricolore fonctionnant uniquement les samedis de la saison de sport d'hiver, à la sortie du village de Notre-Dame-du-Pré en direction de Longefoy** pour réguler le trafic et le sécuriser dans cette portion de RD 88 particulièrement étroite, sans visibilité

9 – Voirie :

Routes et chemins communaux (1/4)



- **13,5 Km de rues et routes communales bitumées**
- **29,5 km de chemins communaux non-bitumés**
- ❑ **Assurer l'entretien régulier et planifié de la voirie communale :** route de la montagne, route de Pravin, et des Couais, route de La Chaille, route de Pré-Communal, route d'Hauteville, route de Chainaz, route du Belvédère, ...)
- ❑ **Restaurer le chemin traversant le village des Plaines, appelé « Montée du 08 juin 1944 » :** création de marches, pose de mains-courantes, enrobée, ...
- ❑ **Développer et sécuriser les cheminements de mobilités douces (riverains, piétons, vélo, VTT, ...) :** en lien avec RD 88
- ❑ **Créer des places de parking dans les quartiers où il en manque (les Plaines et Notre-Dame-du-Pré**
- ❑ **Aménager des stationnements pour personne en situation de handicap**
- ❑ **Veiller à l'entretien des pistes des alpages :** en partenariat avec les exploitants agricoles dans le cadre de la convention datant de 1981

9 – Voirie :

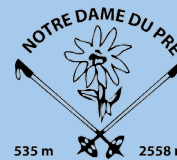
Routes et chemins communaux (2/4)



- ☐ **Veiller à l'entretien et à la signalisation des chemins « touristiques », création de nouveaux chemins** (voir rubrique « Développement économique – Tourisme »), en lien avec la CCCT
- ☐ **Faire labelliser « Chemin touristique », par la CCCT, le chemin muletier reliant les Plaines à Notre-Dame-Du-Pré.** Et en partenariat avec la CCCT, restaurer ce chemin, en lien avec le projet de restauration de la Chapelle Notre-Dame-des-Champs, pour un itinéraire touristique et patrimonial.
- ☐ **Faire tailler les arbres gênants sur la route du lotissement des Panissières.**
- ☐ **Etudier l'opportunité/faisabilité d'améliorer le franchissement du nant Thieret , du chemin reliant Pravin** (commune de Notre-Dame-du-Pré à Montgesin (commune d'Aime-La Plagne).
 - Création d'une passerelle suffisamment haute et bien ancrée pour ne pas être emportée par les crues du nant. Voir avec les différents partenaires potentiellement concernés, dont dorénavant la société STUGA nouvel exploitant du camping du Glaisy

9 – Voirie :

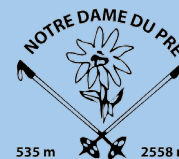
Routes et chemins communaux (3/4)



- ❑ **Etude de faisabilité pour définir quelle serait la meilleure solution pour continuer d'accéder en voiture à Hauteville**
 - ❖ Risque d'effondrement d'un pont/passerelle et à court terme du second
 - ❖ Risque d'éboulement de falaise
 - ❖ Ravins et précipices
- ❑ Suite aux premières expertises il apparait très complexe et très coûteux de refaire un pont/passerelle supportant le poids d'un véhicule, d'autant que le 1er pont serait aussi prochainement à refaire, et que la route présente des risques graves de chute de rochers
 - Etudier la faisabilité technique et financière d'une nouvelle route d'accès en voiture à Hauteville, en passant par le haut du hameau depuis la route d Pré-Communal, et cela en traversant presque exclusivement des terrains communaux.
 - Etudier la faisabilité technique et financière d'un pont/passerelle uniquement pour piéton.

9 – Voirie : route de Hauteville

Routes et chemins communaux (4/4)



Route de Hauteville

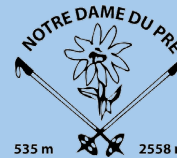
10 - Mobilité



- ☐ **Transports scolaires des enfants du primaire** : entre Les Plaines et Pomblières; entre Notre-Dame-du-Pré et Longefoy
- ☐ **Transport scolaire des élèves du collège et du lycée**, depuis Notre-Dame-du-Pré, et depuis Les Plaines
- ☐ **Transport des habitants de Notre-Dame-Du-Pré et des Plaines pour aller aux marchés**
- ☐ **Transport à la demande avec le CIAS**
- ☐ **Etudier l'opportunité/faisabilité de création d'une navette pour relier Notre-Dame-du-Pré à Montalbert pendant la saison de ski**
- ☐ **Développer/faciliter le covoiturage et le service de portage entre habitants (faire des courses à Moutiers ou Aime pour un voisin, lui chercher sa pharmacie, ...)**

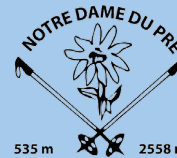
- ☐ **Gérer de façon responsable la ressource en eau**
- ☐ **Maintenir une information transparente sur la qualité de l'eau**
- ☐ **Equiper les réservoirs d'une alimentation électrique, et installer une stérilisation par UV, en remplacement de la chloration,**
- ☐ **Assurer un suivi rigoureux des réseaux d'eau potable** (village de Notre-Dame-du-Pré, liaison Notre-Dame-du-Pré/Les Plaines, village des Plaines)
- ☐ **Moderniser les réseaux, pour réduire les pertes dues aux fuites**
- ☐ **Entretenir les bachals** (Notre-Dame-du-Pré, Pravin, Hauteville, Les Plaines)
- ☐ **Décider si la commune peut et doit adhérer (ou pas) au Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise (SEMT)** qui gère la production et la distribution de l'eau du robinet des communes de Moutiers, Saint-Jean-de-Belleville, Salins-Fontaine, Brides-les-Bains, Courchevel. Auquel cas tous les points mentionnés précédemment relatifs à l'approvisionnement en eau seraient assurés par ce syndicat. Etude d'opportunité/faisabilité en cours.

12 - Assainissement



- ☐ **Réaliser la collecte des eaux de pluie par raccordement des cheneaux aux réseaux d'eaux usées** (tout est à faire aux Plaines et il faut terminer à NDdP)
- ☐ **Assurer l'entretien et la maintenance de la station de traitement des eaux usées de Notre-Dame-Pré**
- ☐ **Assurer l'entretien et la maintenance de la station de traitement des eaux usées des Plaines**
- ☐ **Décider si la commune peut et doit adhérer (ou pas) au Syndicat Mixte d'Assainissement du Bassin des Dorons qui assurer la gestion et l'entretien de la station d'épuration (à Moûtiers) et des réseaux amont qui collectent les eaux usées sur les communes adhérentes** : Brides-les-Bains, Courchevel, Hautecour, Les Allues, Moûtiers, Les Belleville, Saint Marcel, Salins-Fontaine. Auquel cas tous les points mentionnés précédemment relatifs à l'assainissement seraient assurés par ce syndicat. Etude d'opportunité/faisabilité en cours.

13 – Gestion et tri des déchets



- ☐ **Décharge pour déchets végétaux et minéraux de Notre-Dame-Du-Pré** (clarifier son statut juridique et son exploitation)
- ☐ **Décharge pour déchets végétaux et minéraux des Plaines** (clarifier son statut juridique et son exploitation)
- ☐ **Conteneurs** (verre, recyclables, déchets non-recyclable) **et composteurs** (collectifs et individuels) **en lien avec la CCCT**
- ☐ **Composteurs collectifs près de l'atelier communal à NDdP : en faciliter l'accès en hiver**
- ☐ **Collectes d'encombrants et leurs transports à la déchetterie de la CCCT à Salins** (à organiser régulièrement par les agents techniques de la commune et avec le camion municipal)
- ☐ **Cartons collectés** (points de collecte dédiés) **puis transportés à la société de recyclage Nantet (Petit-Cœur) par les agents techniques de la commune et avec le camion municipal** (Commune rémunérée par la CCCT pour cette prestation)
- ☐ **Créer à NDdP un 2^{ème} point de collecte des cartons** en face de l'atelier municipal.
- ☐ **Veiller aux éventuels dépôts sauvages et le cas échéant les sanctionner**

14 – Environnement - Biodiversité

Transition énergétique



- ☐ Assurer l'entretien durable des espaces verts, notamment l'ancien stade de foot des Plaines
- ☐ Mettre en valeur et préserver les arbres remarquables : organiser un concours photos des arbres remarquables, appliquer les dispositions réglementaires existantes (code de l'environnement) pour les protéger
- ☐ Assurer une gestion raisonnée de la forêt communale en lien avec l'ONF
- ☐ Prévenir les incendies de prairie et forêt
- ☐ Soutenir les initiatives locales en faveur de l'environnement
- ☐ Projet d'une micro-centrale hydroélectrique (énergie renouvelable) respectueuse de l'environnement
 - Projet déjà engagé. Convention signée avec la société « Force Motrice du Gelon » pour une étude de faisabilité.
- ☐ Rénovation énergétique des bâtiments : diagnostic de l'ASDER* mandatée par l'APTV
- ☐ Photovoltaïque : cadastre solaire identifiant les toitures avec le meilleur rendement

***ASDER : Agence au Service du Défi EneRgétique (Chambéry)**

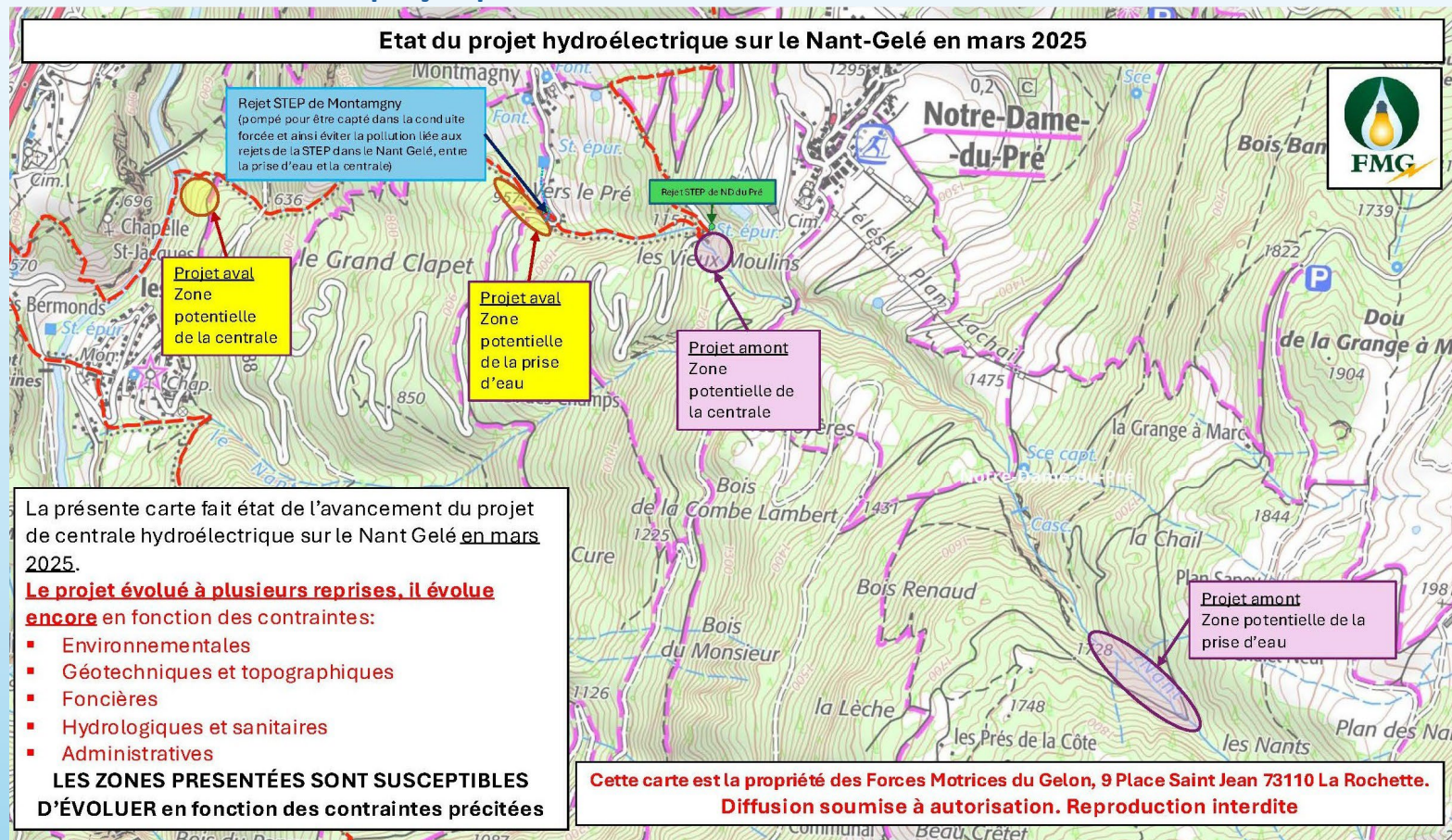
14 – Environnement - Biodiversité

Transition énergétique

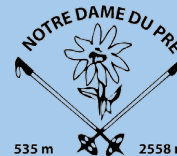


❑ Projet de micro-centrale hydroélectrique (énergie renouvelable)

- En fait 2 tronçons : 2 points de captage et 2 points de turbinage
- Investissement fait par FMG : de l'ordre de 4 millions d'euros
- Redevance annuelle perçue par la commune : de l'ordre de 30 k€



15 – Risques naturels majeurs 1/2



- ❑ **Prévenir les risques naturels : inondation, débordement des cours d'eau, éboulement, glissement de terrain, ...)** en lien avec l'APTV/GEMAPI* et ONF/RTM * : route de la montagne au niveau de l'embranchement de la route de la Chail, chemin de Chainaz juste après le pont en montant.

***GEMAPI : la compétence administrative et technique GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)** issue du code de l'environnement, pour ce qui concerne la Tarentaise, a été transférée à l'APTV. L'APTV est donc désormais l'autorité qui organise, coordonne et met en œuvre les actions GEMAPI sur le bassin versant de l'Isère en Tarentaise (de Val d'Isère jusqu'à la confluence avec l'Arly à Albertville). Pour ce faire, l'APTV s'est doté d'un comité syndical spécifique GEMAPI et d'un budget annexe afin d'assurer les missions suivantes :

- animation et coordination des programmes de prévention des inondations,
- réalisation d'études techniques pour la gestion du risque et la ressource en eau,
- entretien des cours d'eau et des ouvrages de protection,
- restauration écologique des milieux aquatiques,
- sensibilisation et communication autour des enjeux liés à l'eau.

***RTM : Restauration des Terrains en Montagne**, intégrée à l'Office national des forêts (ONF), est un service de l'état, en charge de stabiliser les sols dégradés, réduire les risques naturels (avalanches, glissements de terrain, chutes de blocs, crues torrentielles), protéger les populations, infrastructures et vallées situées en aval ; restaurer durablement les milieux montagnards.

15 – Risques naturels majeurs 2/2



Amorce de glissement de terrain à proximité du pont menant à Chainaz.

Si glissement de terrain, création d'un barrage sur le Nantet et risque grave en aval lors de la rupture du barrage.

Historique : débordement du Nantet en 1966

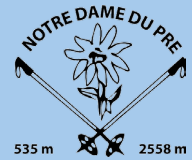
16 – Patrimoine immobilier actuel et civil (1/5)



Entretien/maintenance des bâtiments communaux :

- Bâtiment de la mairie de Notre-Dame-Pré, comprenant notamment 3 logements en location.
- Bâtiment/atelier communal à Notre-Dame-du-Pré
- Maison anciennement dédiée à l'ONF, actuellement mise en location
- Bâtiment « sapeur-pompier » de Notre-Dame-du-Pré, en lien avec le S.D.I.S., poser des barrières pour interdire l'accès au toit-terrasse sur lequel les enfants vont jouer (risque de chute et dégradation de l'étanchéité)
- Bâtiment de la Fruitière à Notre-Dame-du-Pré : salle polyvalente, local du restaurant, logement loué aux gérants du restaurant,
- Bâtiment de l'ex-école primaire Des Plaines : rénovation des 2 appartements actuellement loués, création d'un logement dans les combles, création d'un logement dans le préau. Etude d'opportunité/faisabilité en cours

16 – Patrimoine immobilier actuel et civil (2/5)



- Bâtiment de l'ex-école primaire Des Plaines : rénovation des 2 appartements actuellement loués, création d'un logement dans les combles, création d'un logement dans le préau. Etude d'opportunité/faisabilité en cours



16 – Patrimoine immobilier actuel et civil (3/5)



❑ Rénovation du petit bâtiment sur la droite de l'allée menant à l'église pour en faire un « point d'information touristique » :

- Posters d'information sur l'histoire de l'église
- Posters d'information sur les circuits de randonnées

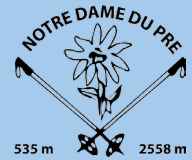


❑ Cure de Notre-Dame-du-Pré :

- Réflexion concertée avec le soutien d'un bureau d'étude mandaté par la préfecture pour opportunité/faisabilité sur l'avenir du bâtiment :
 - des gites d'étapes (chambres collectives, sanitaires et cuisine collectifs) ?
 - 2 logements meublés pour location moyenne durée: saisonniers ?
 - 2 logements non meublés pour location longue durée
 - Salle de réunions communales au rez-de-chaussée : 1 grande ou 2 petites ?
 - ... ?

Réflexion engagée dans le cadre du label « Notre-Dame-du-Pré/Village d'avenir » : bureau d'étude mandaté et financé par la Préfecture (réunion publique du 12 février 2026)

16 – Patrimoine immobilier actuel et civil (4/5)



❑ Rénovation du petit bâtiment sur la droite de l'allée menant à l'église pour en faire un « point d'information touristique » :

- Posters d'information sur l'histoire de l'église
- Posters d'information sur les circuits de randonnées



16 – Patrimoine immobilier actuel et civil (5/5)

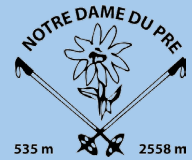


❑ Cure de Notre-Dame-du-Pré :



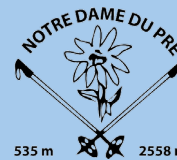
17 – Patrimoine immobilier

historique et culturel (1/4)

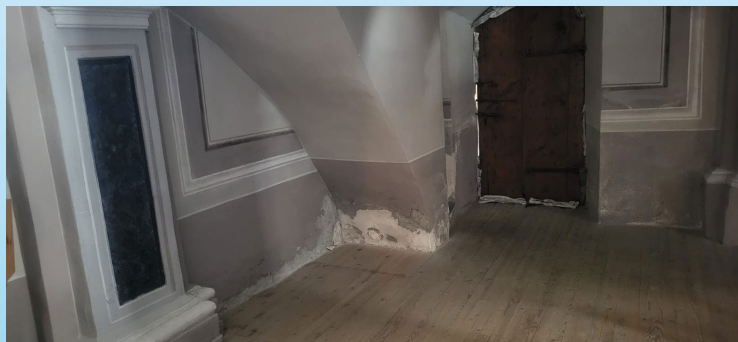


- ❑ **Entretenir, restaurer, valoriser le patrimoine historique et culturel** (en lien avec la Fondation du Patrimoine et la FACIM (conseils techniques, administratifs et recherche de financement)).
- ❑ **Eglise de Notre-Dame-du-Pré :**
 - réfection de l'angle nord-est (côté gauche de la façade principale, extérieur et intérieur. Forte dégradation des crépis et enduits
 - reprise de l'étanchéité de la partie basse des fenêtres , avec pose de bavettes en aluminium avec larmier, sur la partie basse extérieure des cadres de fenêtres, pour écarter l'eau de pluie de la façade et éviter les coulures et infiltrations
 - reprise des enduits et peinture des tabliers intérieurs des fenêtres qui ont tous été dégradés par des infiltrations d'eau de pluie
- ❑ **chapelle des Plaines :** nettoyage des façades, pose d'une porte/grille pour pouvoir laisser l'intérieur visible, ...
- ❑ **3 oratoires :** celui d'Hauteville, celui au cœur de Notre-Dame-du-Pré en face de la mairie, celui en sortant de Notre-Dame-du-Pré, à l'embranchement pour Pravin.

17 – Patrimoine immobilier historique et culturel (2/4)



Eglise de Notre-Dame-du-Pré



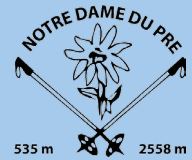
17 – Patrimoine immobilier historique et culturel (3/4)



**Chapelle
des Plaines**



17 – Patrimoine immobilier historique et culturel (4/4)



❑ Chapelle Notre-Dame-des-Champs :

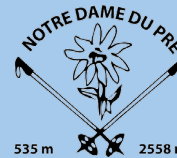
- lancer un projet de rénovation, en lien avec la FACIM, notamment pour recherche de financement : subvention, mécénat, cagnotte en ligne, bénévolat de citoyens et d'artisans, ...

❑ Chapelle de Hauteville :

- en lien avec l'association du patrimoine de Hauteville
- Vu la dégradation très avancée du bâtiment et l'impossibilité d'accéder à Hauteville pour des engins de chantier, le conseil départemental ne semble pas prêt à financer un projet de rénovation
- Si une nouvelle route d'accès à Hauteville (par le haut du hameau, depuis la route pour Pré-Communal) voit le jour, cela pourrait changer la donne

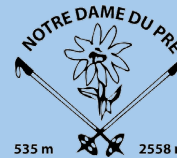
❑ Organiser des actions pédagogiques et d'information sur le patrimoine historique, avec parcours patrimoniaux.

18 – Sécurité (1/2)



- ☐ **Visites périodiques de la commission départementale de sécurité relatives aux ERP** Etablissement Recevant du Public pour la prévention des risques d'incendie et de panique : *veiller à ce qu'elles se fassent en temps et en heure, et que les recommandations émises soient effectivement appliquées (2 centres de vacances et d'hébergement à Notre-Dame-du-Pré)*
- ☐ **Règlements intérieurs de location des salles communales** : les mettre à jour et notamment interdire l'usage de flammes (réchaud à gaz, bougies, bougies incandescentes, ...)
- ☐ **Eclairage public** :
 - maintenir l'éclairage public : économe (LED) et adapté (localisation et horaires)
 - faire contrôler ces installations électriques par un organisme agréé de contrôle
 - faire faire les travaux de mise en conformité nécessaire indiqués par l'organisme agréé de contrôle.
- ☐ **Coopération avec la gendarmerie** (la gendarmerie de Moûtiers à un référent pour la commune de Notre-Dame-du-Pré)
- ☐ **Création d'une police municipale** : poursuivre l'étude d'opportunité/faisabilité engagée avec les mairies de Hautecour, Salins-Fontaine, Saint-Marcel, de création d'une police municipale intercommunale. A priori difficultés notamment juridiques et administratives de mise en œuvre.

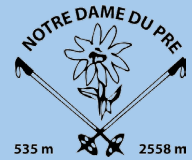
18 – Sécurité (2/2)



- ☐ **Installations électriques, matériels, équipements, machines-outils, appareils de levage, échelle, véhicules, ... appartenant à la mairie :**
 - Les faire contrôler par des organismes agréés de contrôle
 - faire faire les travaux de mise en conformité nécessaire indiqués par les organismes agréés de contrôle.
- ☐ **Sécurité et qualité de vie au travail du personnel de la mairie :** tous les équipements de protection collective et individuelle pour travailler en sécurité, et veiller à leur mise en œuvre.
- ☐ **Sapeurs-pompiers :** soutenir le CPI Centre de Première Intervention de Notre-Dame-du-Pré et l'équipe de sapeur-pompiers volontaires et son nouveau chef de centre, encourager le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires
- ☐ **Formation des habitants et notamment des parents et des jeunes, aux gestes de premiers secours**

19 – Développement économique

Agriculture et forêt



En lien avec la Région AURA et la CCCT « Cœur de Tarentaise » :

- ☐ **Soutenir les exploitations agricoles existantes (production laitière et élevage), encouragement à l'installation de jeunes agriculteurs**
- ☐ **Suivre la gestion des alpages** : depuis 1981, bail avec le groupement pastoral regroupant 3 GAEC (GAEC de Couterloz, GAEC des 2 Mouzets, GAEC du Frenelet (Feisson-sur-Salins), bail incluant notamment l'entretien des routes des alpages
- ☐ **Soutenir l'apiculture** (6 apiculteurs : Jean-Paul Romanet, Bernard Montmayer, Jean-Paul Rousseau, Laurent Deschamps, Bruno Deschamps, Laurent Bertier)
- ☐ **Préserver les terres agricoles**
- ☐ **Entretenir le dialogue entre agriculteurs, habitants et élus**
- ☐ **Gérer la forêt communale en lien avec l'ONF**
- ☐ **Favoriser l'exploitation des forêts privées (problème de petites parcelles)**
- ☐ **Réaliser une étude d'opportunité/faisabilité pour la création d'une AFP Association Foncière Pastorale** pour mieux faciliter l'exploitation des terres agricoles. Retour d'expérience des AFP de Montmagny et de Montfort.

20 – Développement économique

Artisanat, commerces, tourisme



En lien avec la Région AURA et la CCCT « Cœur de Tarentaise » :

- ☐ Mettre en œuvre les actions d'amélioration de l'attractivité touristique de la commune proposées par le bureau d'étude, dans le cadre du label « Village d'avenir »
- ☐ Créer un « **Point d'information touristique** » dans le petit bâtiment dans l'allée menant à l'église
- ☐ Soutenir le **restaurant/épicerie La Fruitière (bail, ...)** : suivre le bail et voir comment améliorer son attractivité touristique
- ☐ Accompagner et encadrer le **projet Ecolodge du camping du Glaisy**
- ☐ **Centre de vacances « Temps jeunes »** : rachat par le département de la Savoie. Rénovation et mise aux normes par « Savoie Tourisme Durable ». Exploitation confiée au même gestionnaire actuel
- ☐ **Développer les activités touristiques : chemins de randonnées, VTT, cyclo-tourisme, raquettes, luges, ski de fonds, tennis,**
- ☐ **Accueillir de nouveaux projets compatibles avec l'identité et les traditions de la commune**
- ☐ **Développer un tourisme respectueux et maîtrisé**

21 - Education



- ☐ Assurer le lien avec les associations de parents d'élèves
- ☐ Entretenir de bonnes relations avec les écoles primaires de Pomblières et de Longefoy (1 référent municipal)
- ☐ Entretenir de bonnes relations avec le collège et le lycée de Moutiers
- ☐ Veiller sur la qualité et la sécurité des transports scolaires
- ☐ Organiser du soutien scolaire par des bénévoles de la commune
- ☐ Organiser des actions éducatives autour de la sécurité domestique et du secourisme, de l'environnement, du patrimoine, de l'intergénérationnel, ...
- ☐ Recenser les possibilités de tarifs réduits de forfaits de ski pour les enfants mineurs scolarisés. Voir d'éventuelles possibilités de financement.

22 – Culture, patrimoine culturel, histoire (1/2)



En lien avec la CCCT et l'Office du Tourisme pour programmation à la saison.

- ☐ Mettre en place une programmation culturelle accessible à tous, en coopérant avec les communes voisines
- ☐ Développer des animations culturelles itinérantes
- ☐ Organiser des concerts dans l'église de Notre-Dame-du-Pré
- ☐ Organiser des visites guidées patrimoniales de l'église de Notre-Dame-du-Pré, par guide bénévole passionné d'histoire
- ☐ Promouvoir l'accès à la médiathèque de la CCCT à Moutiers : prêts de livres, jeux, CD
- ☐ Bibliobus ?
- ☐ Organiser une opération généalogie pour reconstituer l'histoire des familles et leur inter-relations
- ☐ Soutenir les associations culturelles et artistes locaux
- ☐ Organiser des actions pédagogiques et parcours patrimoniaux

22 – Culture, patrimoine culturel, histoire (2/2)



- ❑ **Soutenir la réalisation un ouvrage sur l'histoire singulière* de la commune de Notre-Dame-du-Pré**, à l'instar par exemple du livre sur le village de Saint-Marcel, en exploitant les archives communales, départementales, nationales, piémontaises, et à partir de témoignages d'habitants
 - Par un (ou des) bénévole(s) passionné(s) d'histoire
 - Par un ou des étudiants dans le cadre d'un mémoire de licence, de master, voire même d'une thèse

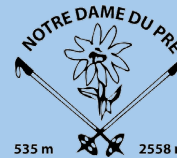
**Des pierres à cupules, aux allobroges et aux romains, du moyen-âge au royaume Piémont-Sardaigne, de l'intégration à la France par la Révolution Française au retour au royaume Piémont-Sardaigne, de l'annexion de 1860 à la guerre de 1870 contre la Prusse, de la houille blanche et de l'industrialisation de la vallée à la première guerre mondiale, de la seconde guerre mondiale aux guerres d'Indochine et d'Algérie, de la fin du pastoralisme au développement du tourisme de sport d'hiver,.... Notre-Dame-du-Pré village d'avenir !*

23 – sport



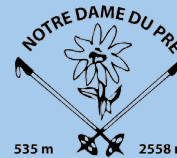
- ☐ **Faciliter l'accès aux activités et équipements intercommunaux** (Pomblières, Moûtiers, Aime, ...)
- ☐ **Entretenir ou remettre en état les équipements sportifs :**
 - Terrain de tennis (filet à changer, sol à nettoyer)
 - Terrain de foot des Plaines (installer des cages, clôturer le terrain, assurer la tonte régulière de la pelouse)
 - Aires de jeux : entretien assuré par un prestataire dans le cadre d'un contrat mutualisé piloté par le CCCT
- ☐ **Damer les pistes et routes concernées pour balades à pied, en raquette, ou en ski de fond desservant Les Couais, Pravin, le Rocher de Glaisy**
- ☐ **Damer un circuit et une piste de luge dans le Plan**
- ☐ **Etudier l'opportunité/faisabilité de parcours de santé à Notre-Dame-du-Pré et aux Plaines, avec haltes équipées d'équipements pérennes de plein-air**
- ☐ **Développer le sport santé (yoga, marche, ...) et les activités de pleine nature**
- ☐ **Soutenir les clubs et bénévoles**

24 – Chasse et gestion de la faune



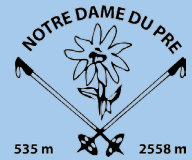
- ☐ Entretenir un dialogue permanent avec la société de chasse
- ☐ Organiser la concertation sur les périodes de chasse
- ☐ Prendre toutes les dispositions pour garantir la sécurité
- ☐ Aider l'AACA (Association Communale de Chasse Agrée) à trouver une nouvelle solution pour installer une chambre froide

24 – Fêtes et animations



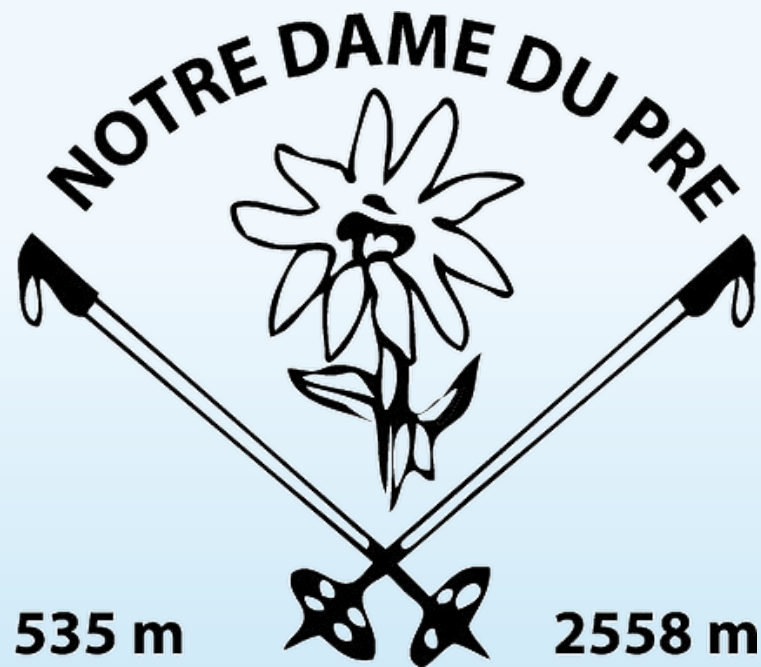
- ☐ Pérenniser et dynamiser la fête du village organisée par l'association « Les éclaireurs du Mont-Jovet » pour financer des cours de ski pour les enfants de la commune.
- ☐ Créer de nouveaux temps forts conviviaux : vide-greniers, repas villageois, pique-niques bourgeois, bals, cinéma ambulant, ...
- ☐ Soutenir l'engagement bénévole
- ☐ Jumelage : appel à idée pour le choix d'une commune, en France ou en Europe.

25 – Soutien et subvention aux associations



Soutenir les associations :

- ☐ APE : Association des Parents d'Elèves
- ☐ Subvention des repas des enfants du primaire déjeunant à la cantine de Longefoy
- ☐ Dans les pas de Lou
- ☐ Association des pompiers volontaires
- ☐ Association des anciens combattants
- ☐ Association des chasseurs
- ☐ Association des Eclaireurs du Mont-Jovet
- ☐ Association du patrimoine d'Hauteville



**L'équipe communale vous remercie
pour la confiance que vous lui accordez**